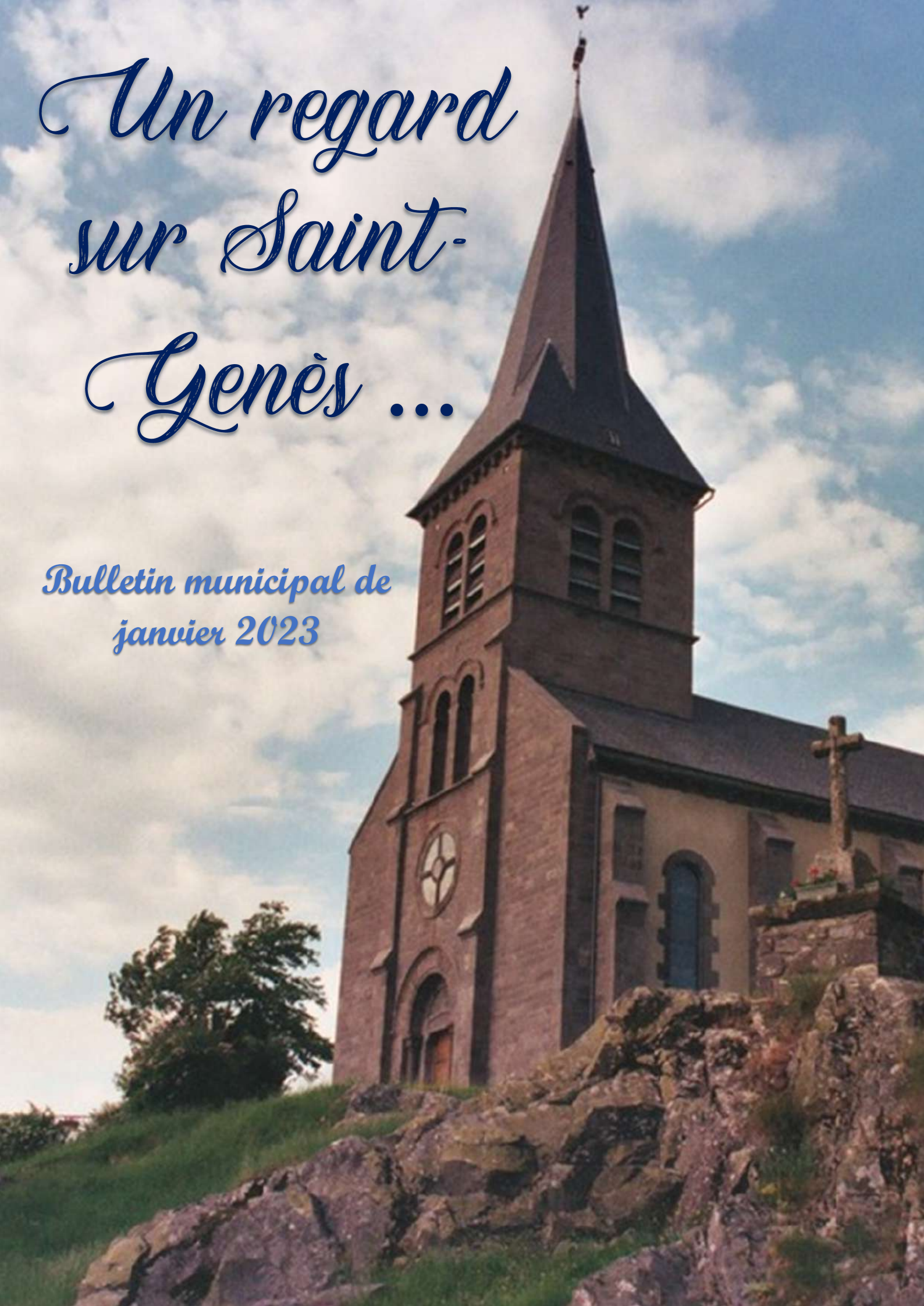


*Un regard  
sur Saint-  
Genès ...*

*Bulletin municipal de  
janvier 2023*



# Le mot du Maire

Chères Champespoises et chers Champespois,

Comme tous les ans, à la même époque, arrive l'heure du bilan et nous devons déjà penser à l'année suivante.

L'année 2023 sera probablement difficile en nous promettant des augmentations importantes sur l'énergie, sans pour autant recevoir des compensations financières, mais nous allons essayer d'y faire face.

L'hiver est là et s'installe doucement avec ses intempéries. Ce sera donc le moment de tester notre nouveau matériel en le confiant à notre jeune chauffeur, Ludovic. Par ailleurs, nous allons commencer la quatrième tranche au lotissement « Les Pics » et, si possible, privilégier l'installation de résidences principales.



Cet été, malgré la canicule, nous avons pu alimenter notre commune en eau sans avoir recours à l'extérieur et sans solliciter nos agriculteurs. L'eau, depuis des années, est un problème pour Saint-Genès et nous avons ainsi effectué un forage qui s'avère positif. Seul bémol, les décisions et les autorisations d'exploitation sont longues à venir ... Espérons qu'en 2023 tout ceci soit concrétisé !

L'ensemble de mon conseil municipal et du personnel communal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023 et surtout une excellente santé.

**Meilleurs vœux à toutes et à tous !**

Roland Perron,  
Maire de Saint-Genès-Champespe

# Le Conseil Municipal

## Roland PERRON, maire

**Alain CHAUVET, premier adjoint**

Amélie CHAPEL, conseillère municipale

Odette BRASSIER, conseillère municipale

Isabelle GUITTARD, conseillère municipale

Pierre PERRON, conseiller municipal

**Bruno JUILLARD, deuxième adjoint**

Arnaud VAISSAIRE, conseiller municipal

Serge CHARBONNEL, conseiller municipal

Gérard VESSERE, conseiller municipal

Jacques MINET, conseiller municipal

**illiwap**  
L'APP QUI CHANGE LA VIE !

**Guide du citoyen**  
Suivre l'actualité de ma commune  
À DESTINATION DES CITOYENS

Saint-Genès-Champespe

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

**01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

**02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré

**03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

**LES AVANTAGES !**

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Venez rejoindre les 123 abonnés à la station Illiwap de la commune afin de suivre toute l'actualité !

# Informations pratiques

## Mairie



Tél et Fax : 04 73 22 31 84,  
[mairie.stgeneschampespe@orange.fr](mailto:mairie.stgeneschampespe@orange.fr)

Site : <https://st-genes-champespe.pagesperso-orange.fr>

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Samedi : de 8h30 à 12h00

*Les lundis et les jeudis après-midi sont fermés au public*



## Agence postale communale:

Tél : 04 73 22 30 01, ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.



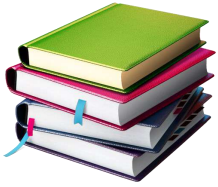
Pour la salle des fêtes, le gîte d'étape, le tennis, le camping et le pesage : La régisseuse pour la régie Hébergement (gîte et camping) est Madame Carine MORIN.

-Pour le gîte, les réservations et les demandes d'information peuvent se faire en ligne via [gite63850@gmail.com](mailto:gite63850@gmail.com) ou par téléphone au 07 87 08 48 76.

-Pour le camping, les réservations et les demandes d'information peuvent se faire en ligne via [camping63850@gmail.com](mailto:camping63850@gmail.com) ou par téléphone au 07 87 08 48 76.

-Le site du camping : <https://st-genes-champespe.pagesperso-orange.fr/camping/>

-Pour la grande bascule, les clefs sont à retirer chez Corinne DOUHET-GATIGNOL ou à l'hôtel-restaurant du Midi. Pour la bascule pèse-bétail, s'adresser à Monsieur Alain CHAUVET au 06 85 19 53 44 ou à Monsieur Bruno JUILLARD au 06 77 18 23 15.



**Bibliothèque « le coin des Pôches »** : Tél : 04 73 22 31 05,

[lecoindespoches@orange.fr](mailto:lecoindespoches@orange.fr), ouverte le mercredi et le samedi de 14h00 à 16h00.



**Correspondant « Le Semeur Hebdo »** :

Madame Lucette BOULOGNE,

Tél : 04 73 22 37 55, [lucette.boulognee@orange.fr](mailto:lucette.boulognee@orange.fr),

N'hésitez pas à lui transmettre vos articles et vos publications !



**Correspondant « La Montagne »** :

Monsieur William CHABAUD,

Tél : 06 21 59 35 35, [william.jean.marc.chabaud@gmail.com](mailto:william.jean.marc.chabaud@gmail.com),

N'hésitez pas à lui transmettre vos articles et vos publications !



**Déchets et encombrants** : La Commune de Saint-Genès-Champespe ne ramasse plus pour l'instant les objets encombrants.

En cas de besoin, les personnes concernées peuvent se rendre à la déchetterie de Besse aux horaires d'ouverture suivants :

- le lundi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,

- le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Attention, le jeudi et le dimanche, la déchetterie est fermée.

**Petit rappel** : Les gens sont tenus, pour le **RESPECT D'AUTRUI ET DE LA NATURE**, de veiller à la propreté du point propre en déposant leurs ordures à l'intérieur des bons conteneurs mais en aucun cas par terre. Merci de déplier les cartons avant de les insérer dans les poubelles de tri. Les objets encombrants sont formellement interdits.

Si éventuellement certains conteneurs du point propre sont pleins, vous pouvez déposer vos ordures à d'autres endroits (présence d'un conteneur à verre sur la place ou présence de plusieurs bacs jaunes dans le bourg) tout en respectant bien évidemment le tri sélectif.



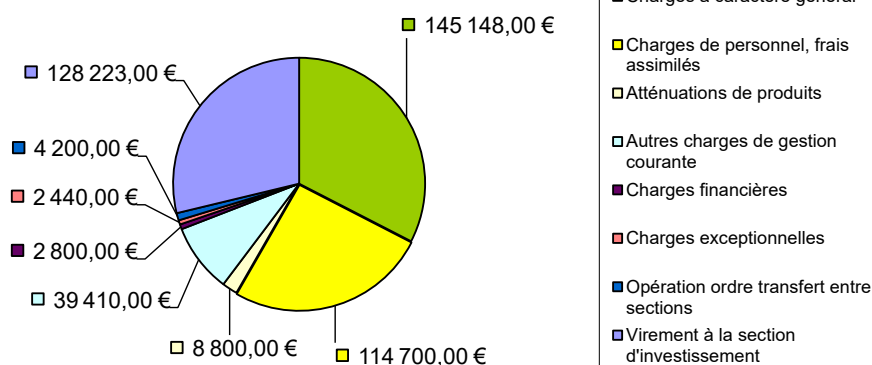
**Durant le mois de février 2023, cinq colonnes de tri seront installées dans les lieux-dits de La Mareuge, de Broussoux, de Charlut, de Bastide et de Coussounoux. Rappelons que ces containers permettent de recycler le carton, le papier, le plastique et les emballages ménagers.**

# Le budget primitif

## BUDGET PRIMITIF 2022 de la Commune de SAINT-GENES-CHAMPESPE FONCTIONNEMENT

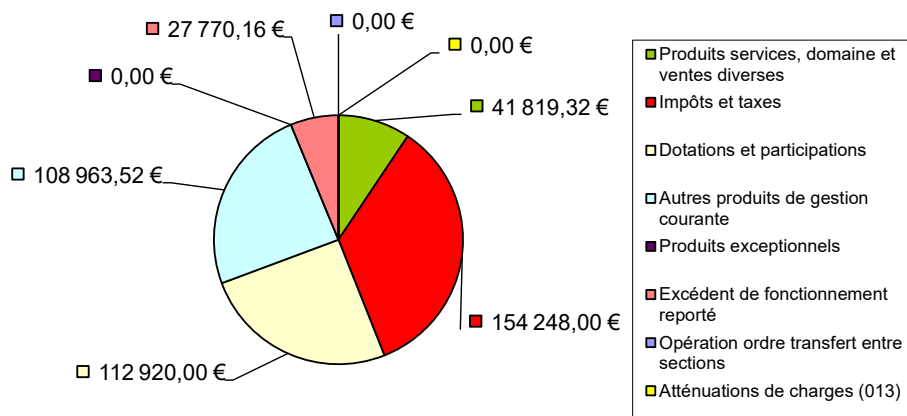
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	145 148,00 €	Produits services, domaine et ventes diverses	41 819,32 €
Charges de personnel, frais assimilés	114 700,00 €	Impôts et taxes	154 248,00 €
Atténuations de produits	8 800,00 €	Dotations et participations	112 920,00 €
Autres charges de gestion courante	39 410,00 €	Autres produits de gestion courante	108 963,52 €
Charges financières	2 800,00 €	Produits exceptionnels	0,00 €
Charges exceptionnelles	2 440,00 €	Excédent de fonctionnement reporté	27 770,16 €
Opération ordre transfert entre sections	4 200,00 €	Opération ordre transfert entre sections	0,00 €
Virement à la section d'investissement	128 223,00 €	Atténuations de charges (013)	0,00 €
<b>Total</b>	<b>445 721,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>445 721,00 €</b>

### DEPENSES



Rappel Le taux des taxes reste inchangé :	
Taxe Foncier Bâti	36,29%
Taxe Foncier Non Bâti	53,66%

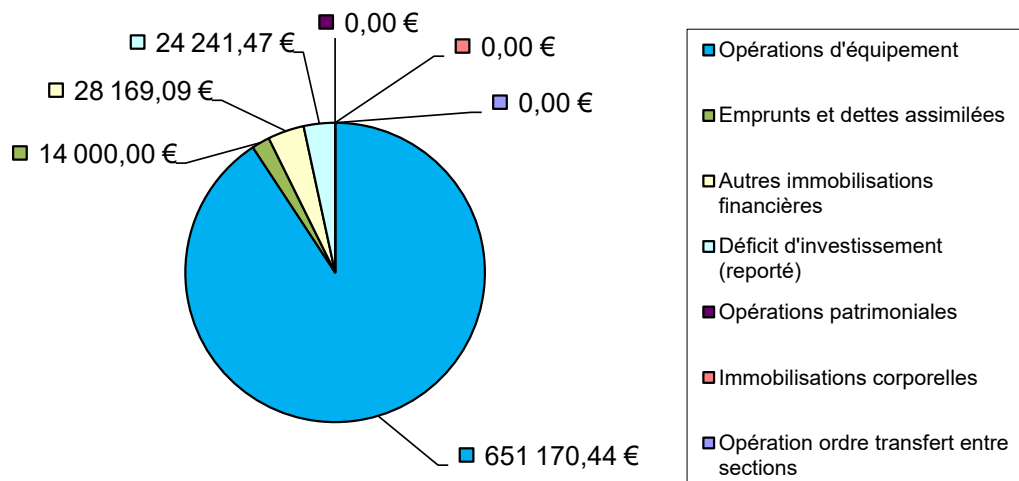
### RECETTES



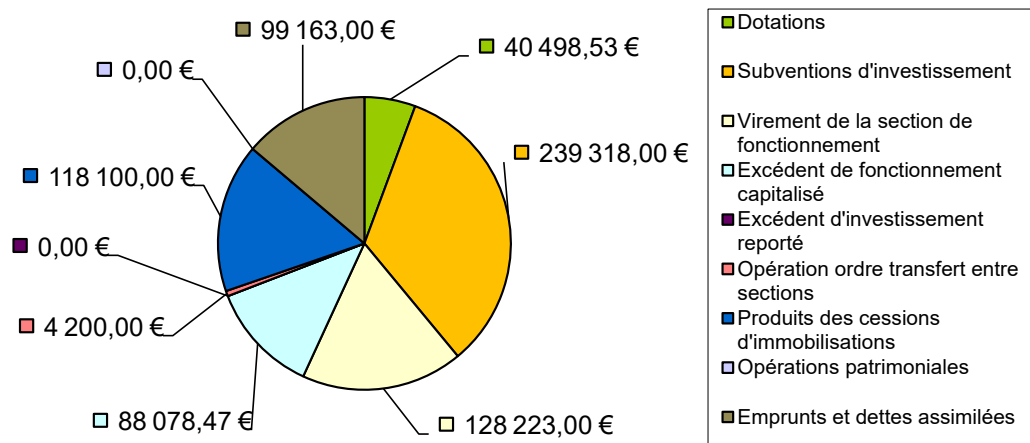
## BUDGET PRIMITIF 2022 de la Commune de SAINT-GENES-CHAMPESPE INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Opérations d'équipement	651 170,44 €	Dotations	40 498,53 €
Emprunts et dettes assimilées	14 000,00 €	Subventions d'investissement	239 318,00 €
Autres immobilisations financières	28 169,09 €	Virement de la section de fonctionnement	128 223,00 €
Déficit d'investissement (reporté)	24 241,47 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	88 078,47 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	Excédent d'investissement reporté	0,00 €
Immobilisations corporelles	0,00 €	Opération ordre transfert entre sections	4 200,00 €
Opération ordre transfert entre sections	0,00 €	Produits de cessions d'immobilisations	118 100,00 €
		Opérations patrimoniales	0,00 €
		Emprunts et dettes assimilées	99 163,00 €
<b>Total</b>	<b>717 581,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>717 581,00 €</b>

### DEPENSES



### RECETTES



## BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Eau	183 547,00 €	183 547,00 €	248 828,00 €	248 828,00 €
Assainissement	13 525,00 €	13 525,00 €	11 314,00 €	11 314,00 €
Lotissement	188 255,30 €	188 255,30 €	101 293,87 €	101 293,87 €



*Syx Internet*



Depuis 2017, le bourg de Saint-Genès-Champespe, tout comme certains villages aux alentours, est éligible à Internet très haut débit grâce à un relais de télécommunications placé dans le clocher de l'église par la société Syx Internet avec l'appui du conseil municipal.

Trente-neuf foyers et la Mairie ont procédé à l'installation et profitent maintenant d'un débit autour de 30 Mégas pour surfer sur Internet. Ils sont, pour la plupart, situés dans le bourg et aux Pics, mais aussi à Charlut, Lamadeuf, L'arbre, Lajoux, la Montagne...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Syx Internet

04 15 57 00 21 / [contact@syx-internet.fr](mailto:contact@syx-internet.fr) / [www.syx-internet.fr](http://www.syx-internet.fr)



# Les travaux réalisés en 2022

Ces douze derniers mois ont permis de réaliser de nombreux projets et d'investir dans du nouveau matériel :

- ◆ Afin de simplifier le nettoyage de la salle des fêtes, une autolaveuse fait le plaisir de Carine.
- ◆ Un microtracteur Solis, équipé d'un broyeur et d'un godet, a été aussi acheté pour faciliter les travaux extérieurs. Ce dernier a été financé par la vente de l'Unimog.
- ◆ Le matériel de déneigement a été renouvelé : un beau tracteur Claas Arion 630 équipé de chaînes avant, d'une saleuse et d'une étrave circulera sur les routes champespoises.



- ◆ Un vidéoprojecteur a rejoint l'équipement informatique de la Mairie. Il sera très utile lors des séances de conseil municipal pour rendre visible les documents.



- ◆ L'aménagement foncier s'est poursuivi. De nouveaux chemins de dessertes ont été créés. Des haies ont aussi été replantées.

- ◆ Les travaux autour du forage de la Renonfeyre ont avancé. Nous poursuivons le long chemin administratif le concernant... Encore un peu de patience ... !



- ◆ Les barres de bascule ont été vendues.
- ◆ Le projet de dénomination des rues et de numérotation des habitations s'est également poursuivi : des plaques en émail bleu permettent à présent de se repérer dans notre village. La numérotation des habitations ne devrait plus tarder ...
- ◆ Un logement a été réhabilité à la résidence Sainte-Marguerite. Ce dernier est occupé par M. Jean CHAMPAGNAT.
- ◆ Quelques travaux de voirie ont permis d'améliorer le réseau de circulation de la commune.
- ◆ L'éclairage public de Broussoux sera amélioré. A présent, l'éclairage public communal sera éteint de 23h à 6h afin d'économiser l'énergie.



# Les projets pour 2023

L'année 2023 permettra, elle-aussi, de réaliser de nombreux projets. Nous vous en présentons quelques-uns :

- ◆ Les travaux de voirie se poursuivront.
- ◆ Des travaux d'entretien seront effectués au cimetière.
- ◆ Les colonnes de tri des villages de La Mareuge, Charlut, Brousoux, Bastide et Coussounoux seront installées courant février 2023 et permettront aux habitants d'effectuer plus simplement le tri sélectif.



- ◆ L'aménagement foncier sera enfin terminé courant juillet. Rappelons que le but était d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles tout en assurant la mise en valeur des espaces naturels ruraux et de contribuer à l'aménagement du territoire communal.



- ◆ La population sera recensée du 19 janvier au 18 février 2023 par Mme Isabelle FAUX.

- ◆ Le long et sinueux chemin administratif concernant le forage se poursuivra ...

- ◆ Les travaux concernant la quatrième tranche du lotissement « Les Pics » seront débutés.

- ◆ Des travaux de mises aux normes concernant l'électricité au terrain de camping auront également lieu.

- ◆ Des travaux seront aussi effectués sur les conduites d'eau afin d'améliorer la qualité du réseau sur certaines zones.

- ◆ L'éclairage public sera amélioré : les lampes actuelles seront remplacées peu à peu par des lampes LED, plus économiques et ayant une durée de vie plus longue.



**Recensement de la population 2023**

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**  
 Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
 Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

**C'est sûr !**  
 Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.  
 Pour en savoir plus : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !



---

# L'arbre de Noël

---



De son village natal, à Rovaniemi (Laponie) à Saint-Genès-Champespe, le Père-Noël a parcouru plus de 3 600 km grâce à ses rennes magiques. Son traineau était garé vers la maison de Roland, notre maire.

Le Père-Noël est donc arrivé à Saint-Genès le mercredi 21 décembre aux alentours de 15h. Après la diffusion d'un film d'animation, il a distribué les cadeaux aux bambins champespois. Dans sa hotte, jeux de société, poupées, tables musicales ... ont ravi tout le monde.

Le Père-Noël a ensuite pris le temps de goûter avec nos chérubins avant de regagner son atelier puisqu'il avait encore beaucoup de travail !

---

# Le repas de Noël

---

Samedi 17 décembre avait lieu le repas des personnes de plus de 70 ans organisé par le Conseil Municipal. Après deux ans d'absence à cause de la Covid19, ce dernier a permis de célébrer de joyeuses retrouvailles autour d'un repas convivial concocté pas Madame Sylvie MINET de l'hôtel-restaurant du Midi.

Pour celles et ceux n'ont pas pu venir, des bons d'achats dans les commerces du village leurs ont été remis. Quant aux personnes hospitalisées, ces dernières ont reçu un joli colis garni par Madame Corinne DOUHET-GATIGNOL.



# Bienvenue Ludovic !

Après quatre années au sein de notre commune, Lucien MECHIN, employé communal, s'est envolé vers un autre chemin professionnel.

Ainsi, Ludovic MINET a succédé à ses fonctions à partir du mois de juillet. Du haut de ses 19 ans, Ludovic a toujours vécu à Saint-Genès. Polyvalent, il assure avec enthousiasme et efficacité les diverses missions techniques de la commune : entretien des espaces verts, réparations diverses, déneigement... Sans compter sur Alain, notre premier adjoint et ancien employé communal, qui partage avec lui son savoir-faire.

*Nous souhaitons une longue et belle carrière à Ludovic !*



# Joyeux Anniversaires !



Cette année, deux Champespoises ont rejoint le club privilégié des centenaires ... A cette occasion, Monsieur le Maire et son conseil municipal ont souhaité leur offrir un joli bouquet de fleurs.

Madame Félicie PAPON a soufflé ses 100 bougies le 22 août 2022 à Nadeil. Entourée de sa famille, elle a profité de ce moment festif pour savourer un bon gâteau. Depuis toujours, son passe-temps favori est la lecture. Rappelons que Félicie a été la première adhérente de notre bibliothèque, le Coin des Pêches.

Puis le 2 novembre 2022, c'était au tour de Madame Cécile VERHAEGHE de fêter son anniversaire. Native du Nord de la France, Cécile est venue passer sa retraite auprès de sa fille Marie-Anne à La Mareuge. A l'occasion de cette journée, Cécile a pu retrouver sa famille, venant des quatre coins de la France.

*Nous leur souhaitons le meilleur et de douces journées aux côtés de leurs proches !*

# Clic Senior Montagne



## CLIC "Senior Montagne"

Maison des Services de Santé – 107, route du Puy-de-Dôme - 63820 LAQUEUILLE  
( 04.73.65.20.89

Email : [clic.senior-montagne@wanadoo.fr](mailto:clic.senior-montagne@wanadoo.fr)

Site internet: [www.clicseniormontagne.fr](http://www.clicseniormontagne.fr)

**VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS,  
LE CLIC VOUS CONCERNE !**

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est une association loi 1901 financée par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et la CARSAT.

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).



Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des conférences et des ateliers (activités physiques, réunion d'information sur différents thèmes).

**Pour tous renseignements, contacter le CLIC au 04.73.65.20.89**

# Le mot du Sictom

## stop aux erreurs dans le bac de tri !

Quel est le lien entre une chaussure, une couche, des restes alimentaires et un téléphone portable ?

Ils ne font pas partie des déchets à trier dans le bac jaune et sont pourtant retrouvés tous les jours sur la chaîne du centre de tri !

Chaque erreur de tri engendre un surcoût de traitement et de transport à la collectivité. En 2021, le coût des refus de tri pour le SICTOM des Couzes s'élevait à 53.000 € pour 450 tonnes refusées sur 1700 tonnes collectées.



Nous vous rappelons donc les consignes de tri :

 <p><b>100 % DES PAPIERS ET EMBALLAGES EN VRAC, VIDÉS, NON IMBRIQUÉS VONT DANS LE BAC JAUNE.</b></p> <p>Tous les papiers et cartons</p> <p>JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...</p> 	 <p>Tous les emballages en plastique</p> <p>FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES</p>  <p>POTS, BOÎTES, BARQUETTES, SACS ET FILMS PLASTIQUES</p> 
 <p>Tous les emballages en carton</p> <p>BRIQUES, CARTONNETTES, BOÎTES...</p> 	 <p>Tous les emballages en métal</p> <p>BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...</p>  <p>BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...</p> 



# Astronomie à Saint-Genès

Le 20 juillet dernier, la sixième édition de la « Nuit étoilée Champespoise » s'est déroulée comme les années précédentes en deux parties : une présentation de la soirée dans la salle de la Mairie, puis à la nuit tombée, l'observation d'objets célestes au moyen de télescopes des membres de ***l'Association des Astronomes Amateurs d'Auvergne (4A)***.

Le public, venu nombreux cette année, a été ravi de voir disparaître rapidement la couverture nuageuse pour découvrir progressivement, lors des observations, un ciel parfaitement limpide annoncé par la météo. La lune qui offre habituellement à elle seule un magnifique spectacle à l'oculaire n'était pas présente à cette date, laissant un ciel bien noir. L'éclairage public éteint, la très faible pollution lumineuse caractéristique de Saint-Genès-Champespe, nous a permis de pointer de nombreux objets du ciel profond : étoiles colorées, amas ouverts, amas globulaires, nébuleuses et galaxies lointaines.



*Illustration : Nébuleuse de la bulle NGC7635  
(Photo JJ PAÏS Saint-Genès-Champespe 09/2022)*

Une bonne cinquantaine de personnes : des vacanciers, des passionnés, mais aussi des locaux qui n'étaient encore jamais venus ont été comblés par cette soirée. Même si, il faut bien le reconnaître, l'astronomie n'est pas une matière scientifique très simple à aborder, le spectacle nocturne immense que nous offre la nature nous fait oublier, pendant quelques minutes de concentration, les agressions incessantes de notre quotidien. Alors ... Rendez-vous pour une septième édition en 2023 !

*La « 4A » se joint à l'équipe municipale pour souhaiter aux Champespois une très bonne année.*

# Le mot des associations

## LES AMIS DU CHEMIN DES MAQUISARDS

Ainsi notre association achève sa première année d'existence forte de vingt-huit membres actifs à jour de leur cotisation.

Nous avons pu réaliser notre projet : celui de commémorer le dernier dimanche de juin, la date anniversaire des martyrs civils de Saint-Genès en souvenir de Michel MAGE à la Devèze et de Jean-Baptiste et Georges LADEVIE au bois de Chaverоче.

La cérémonie du 26 juin 2022, malheureusement très perturbée à la Devèze par une pluie torrentielle, nous a permis d'inaugurer sur les deux sites deux magnifiques croix de Lorraine, œuvres de Monsieur Jean-Paul CHASSAGNE, implantées l'une et l'autre sur les lieux des drames de 1944 qu'elles rappellent, attirant le regard du passant qui s'arrête bien souvent pour se recueillir.

Le chemin, sur son tracé, a été entretenu par quelques-uns de nos membres.

Néanmoins, nous avons quelques regrets ... :

- ne pas avoir pu réaliser sur le site des Maisons (tout près de Laspialade) la présentation du lieu, cœur du camp des dissidents.
- ni l'exposé de Monsieur Jean-Paul CHASSAGNE, retraçant la sinistre journée des interrogatoires de ses parents dénoncés.

Les conditions orageuses (la grêle était annoncée) nous ont conduit à annuler en toute dernière minute cette manifestation...

Nous avons espéré la décaler en automne mais la reprise de la chasse, le sommet de l'élevage et d'autres raisons ne nous ont pas permis notre rencontre sur le terrain lui-même...



***A nous de faire davantage pour l'avenir,  
nous en sommes décidés !***

## *Assemblée Générale de l'AAPPMA « La Donatoise » et des sections de Saint-Genès-Champespe, Picherande, Egliseneuve-Espinchal-La Godivelle*

Notre assemblée générale s'est tenue le 28 mai 2022 à Saint-Donat. M. Bernard GUITARD, président, a ouvert la séance en remerciant M. Laurent BERNARD, maire de Saint-Donat, M. Christian CHANSEAUME, vice-président de la fédération des AAPPMA du Puy-de-Dôme, M. Hervé BRUGIERE administrateur fédéral, M. Bernard JOUM garde de la société et les nombreux pêcheurs présents à notre réunion.

Le président rappelle la composition du bureau élu lors de l'assemblée générale du 23 octobre 2021 pour un mandat de cinq ans à compter du 01.01.2022. Les bureaux des sections sont renouvelés ce jour, sous réserve des déclarations en Sous-Préfecture. Le bilan moral est présenté par le secrétaire, M. Guy IGNATIOUK, et il rappelle les déversements de truites et truitelles effectués et à venir ainsi que l'achat de six échelles de franchissement dont quatre restent à installer, il est fait appel aux bénévoles. Le trésorier, M. Paul GENDRE, présente le bilan financier satisfaisant avec un nombre stable de vente de cartes. Le président rappelle les travaux programmés sur les rivières.



Tous les pêcheurs présents à l'assemblée s'élèvent contre le projet d'une micro-centrale sur la Tarentaine, qui impacterait gravement ce site préservé et la richesse piscicole de la rivière qui est classée en liste 1 (ce classement empêche notamment la construction de tout nouvel obstacle à la continuité écologique, obligation de résultat en matière de circulation des poissons et de transport des sédiments), cela assécherait la rivière en cas d'étiage et conduirait inévitablement à la destruction du gouffre de Pierrot qui est intégré à un circuit de randonnée en convention avec Balirando.

M. Christian CHANSEUAME a remis la médaille d'or de la Fédération Départementale du Puy-de-Dôme à M. Guy LADEVIE et à M. Guy IGNATIOUK pour services rendus à la pêche et aux pêcheurs pendant de très nombreuses années. Ils ont reçu également un chèque-cadeau offert par l'AAPPMA. Les deux Guy, heureux de cette surprise et très émus par les discours prononcés, ont remercié très sincèrement les membres du bureau et tous les pêcheurs. L'apéritif offert par l'AAPPMA a clôturé cette assemblée avant de partager le déjeuner au restaurant la Providence.

⇒ **Période d'ouverture de la truite** : du 11 mars au 17 septembre 2023.

Plan d'eau du Gabacut du 11 mars au 17 septembre 2023 pour la truite « Fario » et jusqu'au 8 octobre pour les autres espèces.

⇒ **Les cartes de pêche 2023** : sont disponibles et téléchargeables sur le site internet :

[www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) Les pêcheurs peuvent également obtenir leur carte de pêche auprès de notre dépositaire Mme Corinne GATIGNOL, bar-tabac-presses à Saint-Genès. Tout mode de règlement est accepté. Les pêcheurs ayant une adresse mail sont priés de bien vouloir l'indiquer afin de recevoir une invitation à notre prochaine assemblée générale.

**Les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2023 !**

*Le président, Alain GERBEAU et le secrétaire, Guy IGNATIOUK*

# LES ANCIENS COMBATTANTS D'AFN

Quelques événements sont à noter au cours de l'année 2022...



Lors de la cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie, le 19 mars, l'un de nos membres, M. Jean MOINS de La Bodelle a reçu une décoration militaire, « la croix du Combattant ».

En juin 2022, nous déplorons, avec tristesse, le décès de l'un d'entre nous en la personne de M. André BERNARD, survenu à l'âge de 85 ans.

Comme à l'accoutumée, nous avons participé aux trois cérémonies habituelles des 19 mars, 8 mai et 11 novembre. Désormais, nous nous associons à celle du dernier dimanche de juin. Cette année, le 26 juin, l'association « *les Amis du chemin des Maquisards* » a organisé une commémoration en mémoire des assassinats perpétrés à l'encontre de Michel MAGE, Jean-Baptiste et Georges LADEVIE par les troupes allemandes.

Nos repas annuels se sont tenus dans un climat fraternel et convivial.

*Bonne et heureuse à tous !*



## ALEP

*Une année de passée et toujours en forme !  
Rejoignez nous !*

A tous, bonne et heureuse année 2023 !

Contact : [randalep@hotmail.fr](mailto:randalep@hotmail.fr)

04 73 22 36 09 / 06 65 29 69 09 / 06 83 60 16 61



# ARTENSE MOTO CLUB

Bonjour à toutes et tous,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023 !

D'une part, après deux années sans organisation, nous avons effectué de nombreux travaux de débroussaillage et de réfection de piste afin de pouvoir accueillir notre dernière épreuve du 17 juillet dernier. De ce fait, je tiens à remercier, à ce présent, toutes les personnes ayant participé à ces journées d'entretien. Dans l'intérêt de maintenir l'environnement, nous avons également travaillé en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels et le lycée de Neuvic qui nous ont permis d'évacuer de nombreux pneus situés en bordure de piste.



D'autre part, depuis le renouvellement du bureau fin 2021, nous avons pu organiser l'événement de motocross avec un bilan très positif avec plus de 130 pilotes qui nous ont rejoint mais aussi, près de 200 spectateurs présents. Nous souhaitons également remercier la mairie de Saint-Genès-Champespe pour son aide. Dans une optique de réaliser, à nouveau, une manifestation supplémentaire dans notre village et de maintenir un tissu associatif dynamique, nous organiserons un championnat AURA le 16 juillet 2023 avec les catégories suivantes : 50cc, 85cc, 125cc et Open A et B.



Pour finir, courant janvier ou février, une assemblée générale se tiendra à la salle des fêtes, bien entendu, chaque nouvelle personne voulant apporter son soutien sera la bienvenue.

*Bonne et heureuse année 2023 !*

*Artense Moto Club*

*Pour nous contacter : M. Louis PAPON au 07 86 48 72 65*



# LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Pour cette nouvelle saison, le bureau de la société de chasse reste inchangé :

Président : M. Marc SALEIX

Vice-président : M. Daniel GAYDIER

Trésorier : M. Lucien MECHIN

Vice-trésorier : M. Louis MECHIN

Secrétaire : M. Philippe MECHIN

Vice-secrétaire : M. Claude SERRE

Membres du bureau : M. Antoine SALEIX et M. Nicolas BRUNET



La restauration de notre local de chasse nous a accaparé durant quelques week-ends mais les travaux avancent et cela nous permet d'avoir des locaux un peu plus fonctionnels. A cet effet, nous remercions tous les sociétaires qui ont pris part à ces derniers et ce ne sont pas les plus éloignés qui ont été les moins assidus. Notre local doit être un lieu pratique et convivial et il appartient à l'ensemble des sociétaires de s'investir pour le rendre plus agréable. Chacun à son niveau peut venir donner un petit coup de main, même si tout le monde a ses propres préoccupations, il en va de la pérennité de notre association. Pour finir sur les travaux, notre prochain chantier sera l'acquisition d'une chambre froide, devenue indispensable au vu de l'augmentation de notre plan de chasse. Notre budget actuel ne nous permet pas pour l'instant de procéder à cet achat très onéreux.

Cet automne, nous avons organisé une tombola et remercions la participation des sociétaires et des personnes ayant acheté des tickets. Merci et bonne chance !

Notre association compte à ce jour cinquante-deux sociétaires. Bienvenue aux nouveaux adhérents et particulièrement à M. Romain MOINS, notre nouveau permis.

Cette année, notre attribution de gibier est composée de quatre cerfs, cinq biches, deux daguets, cinq faons et vingt chevreuils. Pour l'instant, nous avons prélevé deux cerfs, une bichette, deux daguets, trois faons et quinze chevreuils, mais la saison est encore longue ! Bravo à nos fines gâchettes : Jojo, Julien, Marc et Philippe. Un sanglier mâle de soixante kilos a également été prélevé par Lucien.

Pour conclure, nous remercions tous les propriétaires qui nous permettent de nous adonner à notre passion, en essayant de la pratiquer de la meilleure des façons et dans le respect de tous.



Nous adressons nos vœux les plus sincères à tous les habitants de la commune pour cette année 2023.

*Beau tableau de chasse par un bel après-midi de novembre. Bravo aux tireurs, un joli six cors pour Julien, un faon pour Marco et un brocard pour Christian.*

## LE COIN DES PÔCHES ET LA CLÉ DU COIN

*Déjà Décembre et l'heure du bilan...*

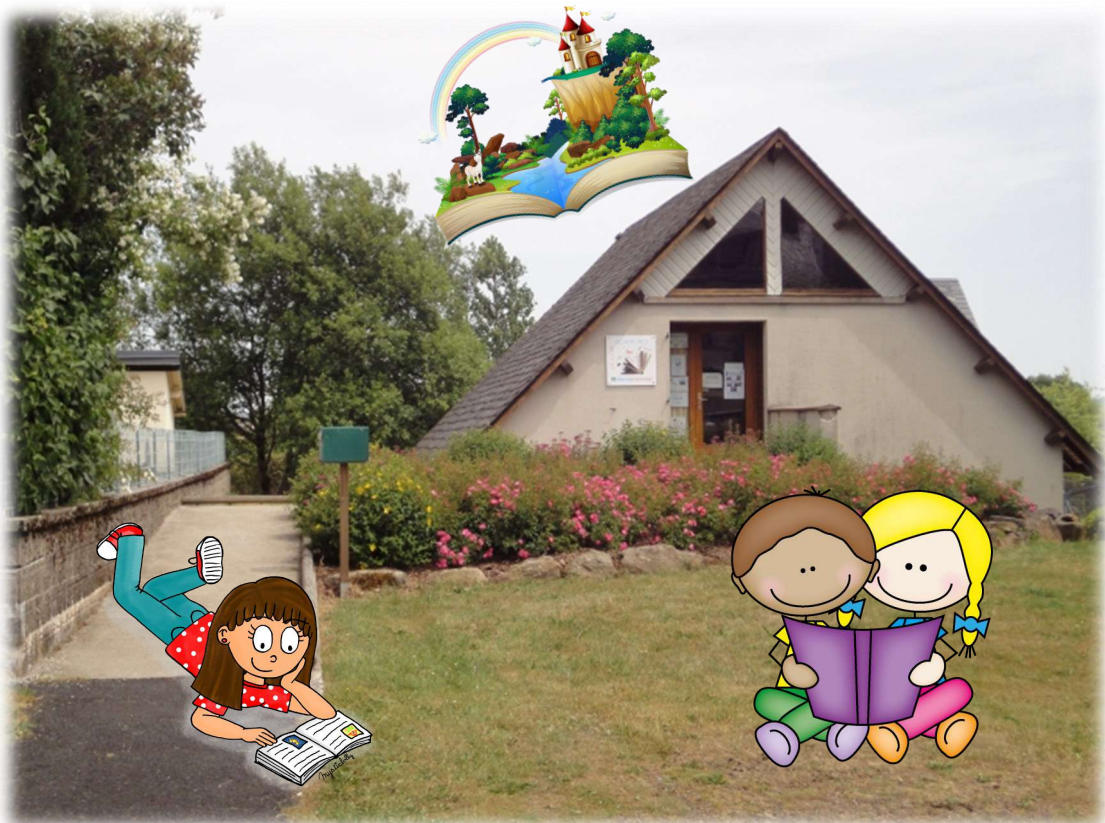
Les bénévoles du « *Coin des Pôches* » poursuivent leur engagement, afin d'offrir à tous ceux qui le souhaitent, la possibilité de s'évader, d'échanger et de découvrir dans un lieu accueillant.

Fidèles à nos habitudes, nous avons eu la chance d'accueillir, du 1<sup>er</sup> juillet à fin août, l'exposition photo de Malik Ménasri, intitulée « *AuVer(t)gne* ». Ce passionné de macrophotographie nous proposait la faune et la flore Auvergnates sous son objectif, en mettant à l'honneur des détails invisibles à l'œil nu et la couleur dominante de notre belle région.



L'Association « La Clé du Coin » n'a toujours pas repris ses ateliers créatifs, tout d'abord en raison de la distanciation sanitaire, puis en raison des difficultés d'organisation. Cependant, l'association s'investit chaque année pour accueillir dans les meilleures conditions, le spectacle proposé par les Baladins de l'Artense et tient à conserver ce moment de détente cher aux Champespois. Notez dès à présent que le nouveau rendez-vous des Baladins sera le 29 Avril 2023.

Il nous reste à vous souhaiter de très bonnes fêtes, de la joie et une année 2023 douce et légère.



## LE COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à tous,

Avant toute chose, l'ensemble du comité des fêtes de Saint-Genès-Champespe vous souhaite une bonne année 2023, remplie de joie, de bonheur, mais sans trop de neige !

L'année 2022 a été plus riche en animations. Les restrictions liées à la Covid levées, nous avons pu reprendre nos manifestations sans limite. Malgré le temps qui ne jouait pas toujours en notre faveur (neige pour la belote ou encore pluie abondante pour le feu de la Saint-Jean), celles-ci se sont déroulées convenablement, au-delà de nos espérances.



Pour la fête patronale, que dire ? Un week-end magnifique, de nombreuses animations (taureau mécanique, montée infernale...) et surtout de nombreux participants (même les jeunes rugbymen de Paris sont venus boire quelques pichets de bière).

De plus, cette année quatre nouvelles recrues nous ont rejoint : Emilie JUILLARD, Romain MOINS, Clara BESSON et Mélanie ALCAÏDE. Une nouvelle recrue nous rejoindra en 2023, Clémence BAPT. Ne vous inquiétez pas les jeunes sont toujours aussi motivés !

Pour l'ensemble des festivités que nous allons prévoir, nous vous tiendrons au courant grâce aux affiches dans les différents commerces du bourg et aussi grâce à des publications sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Bien sûr, si vous souhaitez faire partie de l'équipe du Comité, n'hésitez pas à me contacter au 06 40 84 79 86. Pas d'oral, ni d'épreuves écrites, la porte est ouverte à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes !

Encore merci et une nouvelle fois, nous vous souhaitons une bonne année et surtout une excellente santé pour 2023 !



### *A savoir ...*

Il existe aussi une amicale des Sapeurs Pompiers Volontaires et le Club des Bruyères. Ces derniers n'ont pas souhaité faire paraître un article dans le bulletin municipal ....



# Tarifs des prestations communales

Délibérations du Conseil

Prestations	Tarifs	Municipal		
		Date	Numéro	
<b>Cimetière</b>	Concession 2,50 m <sup>2</sup>	75,00 € (30 € / m <sup>2</sup> )	14/08/2020	DE_2020_092
	Concession 5,00 m <sup>2</sup>	150,00 € (30 € / m <sup>2</sup> )	25/06/2010	/
	Case columbarium	600,00 €	11/12/2009	/
<b>Réseaux</b>	Branchement d'eau potable (prise en charge, vanne et bouche à clé)	250,00 €	02/09/2016	DE_2016_095
	Abonnement au réseau d'eau (regard et compteur)	370,00 €	02/09/2016	DE_2016_096
	Remplacement d'un compteur d'eau	70,00 €	02/09/2016	DE_2016_098
	Pose d'un regard d'eau	300,00 €	02/09/2016	DE_2016_094
	Raccordement au réseau d'assainissement	700,00 €	02/09/2016	DE_2016_097
<b>Eau</b>	Location compteur : - prix annuel - prix semestriel	40,00 € 20,00 €	17/07/2020	DE_2020_083
	Consommation : - prix du m <sup>3</sup> d'eau	0,80 €	17/07/2020	DE_2020_083
<b>Assainissement</b>	Tarif assainissement	0,51 € / m <sup>3</sup> d'eau con- sommée	30/01/2009	/
<b>Salle des fêtes</b>	Location pour les personnes qui possèdent un bâti (caution 1000 €)	130,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_046
	Location pour les personnes de l'extérieur (caution 1000 €)	150,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_046
	Caution location salle des fêtes pour les particuliers	1 000,00 €	04/06/2021	DE_2021_046
	Caution location salle des fêtes pour les associations	300,00 €	04/06/2021	DE_2021_046
<b>Locations diverses</b>	Location de la vaisselle	25,00 € / 50 couverts	15/05/2015	DE_2015_071
	Remplacement d'un verre	2,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une assiette	5,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'un couvert	1,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une carafe	2,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une tasse avec soucoupe	3,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Location de la friteuse (caution 200 €)	10,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_047
	Location de la machine hot-dog (caution 200 €)	10,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_047

<b>Gîte</b>	Nuitée sans chauffage (hors taxe de séjour)	9,00 €	08/10/2021	DE_2021_069
	Nuitée avec chauffage (hors taxe de séjour)	11,00 €	08/10/2021	DE_2021_069
<b>Camping</b>	Forfait 1 ou 2 personnes + véhicule + emplacement (caravane ou tente)	6,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Forfait 1 ou 2 personnes + emplacement (tente)	4,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Personne supplémentaire (au-dessus de 2 et à partir de 7 ans)	1,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Enfant (moins de 7 ans)	0,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Branchement électrique	2,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Garage mort sans électricité	1,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Garage mort avec électricité	2,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Jeton pour machine à laver	3,00 €	08/10/2021	DE_2021_069
	Animaux (obligatoirement tenus en laisse)	0,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Forfait camping-car (sans électricité)	8,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	<b>Pesage</b>	Pesage grande bascule	6,00 €	14/04/2017
Basculer pèse bétail : tarif unitaire pour le pesage du bétail		1,20 €	28/01/2022	DE_2022_007
Basculer pèse bétail : tarif unitaire pour le stockage éventuel du bétail		0,60 €	28/01/2022	DE_2022_007
<b>Tennis</b>	Heure	0,00 €	14/04/2017	DE_2017_058
	Carte annuelle	0,00 €	14/04/2017	DE_2017_058
<b>Matériel d'élagage</b>	Location du tracteur avec épaveuse et chauffeur pour travaux d'élagage des forêts sectionales situées sur la Commune.	60,00 € / heure	16/10/2015	DE_2015_125
<b>Déneigement pour les communes environnantes</b>	Poussoir avec étrave et chauffeur	80,00 € / heure	17/11/2017	DE_2017_141
	Tracteur avec fraise et chauffeur	100,00 € / heure	17/11/2017	DE_2017_141
<b>Déneigement des chemins privés</b>	A la demande (demande formulée par l'intéressé pour chaque passage)	50,00 €	17/11/2017	DE_2017_131
	Forfait annuel en fonction de la longueur du chemin en mètre (L)	200 € + 1,25 € x L	17/11/2017	DE_2017_131

## PETITE PRECISION POUR LE DENEIGEMENT DES CHEMINS PRIVES (A LA DEMANDE)

Le déneigement des chemins privés à la demande (hors convention pour forfait annuel) n'est en aucun cas obligatoire. Le déneigement pourra éventuellement se faire que si l'employé municipal a fini, pendant son temps de travail, le déneigement de l'ensemble des chemins communaux, des chemins privés qui ont fait l'objet de convention pour forfait annuel et après le déneigement des espaces publics.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal n° DE\_2017\_131 du 17/11/2017, certaines conditions ont été mises en place à savoir :

- Les chemins concernés devront être goudronnés,
- La Commune de Saint-Genès-Champespe se dégage de toute responsabilité en cas de dégradation sur la chaussée et les abords du chemin,
- Le balisage des chemins concernés doit être fait par l'intéressé et à ses frais. Cela impose la mise en place de piquets de 1m50 visibles.

Les propriétaires des chemins privés ne doivent avoir aucune dette envers la commune quelque soit la nature.



# L'état civil de la commune

---



## **Nous ont quitté :**

- Madame Denise, Maria, Pauline GUILLAUME veuve PRZYBYLA décédée le 4 mai 2022 à Condat (15)
- Monsieur Jean-Pierre, Alphonse SEPCHAT décédé le 27 mai 2022 à Saint-Genès-Champespe (63)
- Madame Irène, Pierrette, Gabrielle ECHAVIDRE décédée le 22 novembre 2022 à Saint-Genès-Champespe (63)

## **Nous ont également quitté :**

- Madame Véronique, Michèle CHARBONNEL épouse BENOD décédée le 11 février 2022 à Cébazat (63)
- Madame Christiane, Marie-Pierrette PAPON épouse PAPON décédée le 12 avril 2022 à Cébazat (63)
- Madame Pierrette, Marinette LEOTY veuve TOURNADRE décédée le 18 décembre 2022 à Beauregard-L'Evêque (63)



## **Naissance :**

- Denitsa, Laura, Marie-Christine, Charlène TOUZINAUD née le 23 décembre 2022 à Issoire (63)

Bulletin municipal rédigé par l'ensemble des conseillers municipaux avec l'aide de notre secrétaire, Florence.

*IPNS ne pas jeter sur la voie publique.*



# A vous de jouer ... !

Voyons voir si vous connaissez les moindres recoins de notre commune ...

Nous vous proposons donc un petit jeu : cinq bacs ont été pris en photo, à vous de retrouver leur emplacement ... Bon courage !



Vos réponses :

1) \_\_\_\_\_

2) \_\_\_\_\_

3) \_\_\_\_\_

4) \_\_\_\_\_

5) \_\_\_\_\_